PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

Saint-Alfred

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

Émilie Gagné **de la susdite municipalité,**
(Directrice générale)

QUE Le conseil municipal de Saint-Alfred déposera lors de la séance ordinaire du 3 avril 2023 à la salle du conseil à 19h30 le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2022.

Lundi le 3 avril 2023 à 19h30
À la salle du conseil municipal, soit au 9, route du Cap, Saint-Alfred

DONNÉ à Saint-Alfred ce 22e jour du mois de mars deux mille vingt trois.

_____
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Émilie gagné, directrice générale et greffière-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant le 22e jour du mois de mars 2023, à chacun des endroits suivants : Site internet et sur le babillard extérieur à l'Hôtel de Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22e jour du mois de mars deux mille vingt trois.

_____
Directrice générale